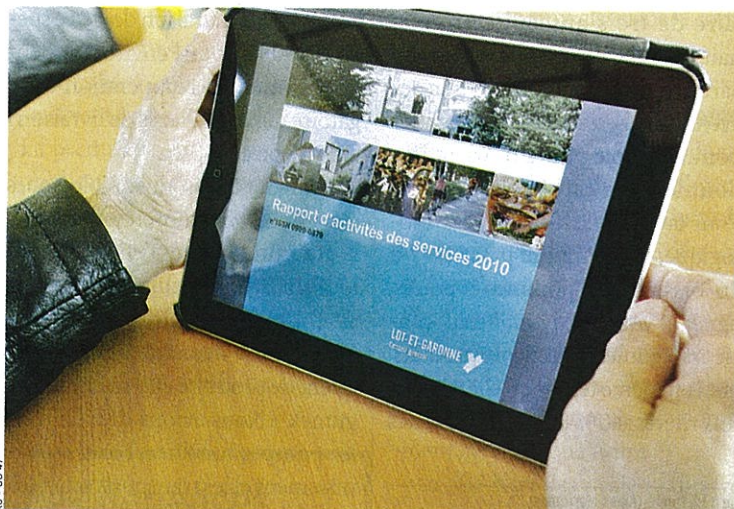


Les élus du Lot-et-Garonne s'équipent de tablettes

De la convocation à la consultation des délibérations, les conseillers généraux n'auront plus besoin de documents papier.

« Pour être efficace dans notre mission d' élu, nous devons pouvoir télécharger et consulter tous les documents partout au cours de nos déplacements, indique Michel Esteban, président de la commission développement durable au conseil général du Lot-et-Garonne. Alors pourquoi imprimer 80 pages d'un rapport qui est dès l'origine sous format électronique ? »

Le bon format. Mais, jusqu'à présent, l'outil de lecture était le maillon faible d'un processus de dématérialisation engagé depuis 1995. En effet, l'ordinateur portable posait trop de contraintes pour être adopté par le plus grand nombre et l'écran des téléphones mobiles était trop petit. Depuis un peu plus de six mois, Michel Esteban teste donc avec deux autres élus, la désormais très médiatique « ardoise tactile », comme il préfère la nommer. Il ne s'en sépare plus dès qu'il assiste aux différentes assemblées et conseils



En évitant le transport et l'impression d'épais rapports, la tablette est censée faciliter la vie des élus et augmenter leur efficacité.

auxquels il participe dans le cadre de ses mandats de conseiller général et de conseiller municipal d'Astaffort. « La tablette numérique n'est que la partie visible de l'iceberg », prévient cependant David Belbès, directeur des systèmes d'information. En effet, la lecture à distance des actes administratifs est l'aboutisse-

ment d'un travail de près de deux ans, qui a permis de dématérialiser tout le cycle de vie des délibérations jusqu'à l'envoi des rapports et la convocation des élus. Ce processus s'appuie sur la solution de gestion des délibérations de l'éditeur Qualigraph, les fonctions d'horodatage de la plate-forme de télétransmis-

L'outil de lecture était le maillon faible d'un processus de dématérialisation.

sion CDCFast et le dépôt en ligne des documents dans le coffre-fort électronique Cecurity.com. Une dotation globale de 20 000 euros est prévue pour équiper les quarante élus du Lot-et-Garonne de tablettes numériques. L'achat sera financé par l'économie réalisée. En effet, la dématérialisation du recueil des actes administratifs permet d'économiser 50 000 euros par an (20 000 euros de papier et 30 000 euros de frais postaux). Après le renouvellement partiel des élections cantonales de 2011, les élus recevront donc leurs convocations exclusivement par la voie électronique avec notification par texto sur leur téléphone portable.

S.M.